

Le recensement de la population

Objet	Dénombrer et décrire les caractéristiques de la population et des logements				
Source	Institut national de la statistique et des études économiques - INSEE				
Échelon géographique	Infra-communal	Communal	ScoT/Intercommunal	Départemental/Régional	
Couverture	Totale		Partielle	Variable	
Accès	Public	Institutionnels	État	Restreint	
Qualité	+++	++	+	-	--

Description de la source

Le recensement de la population est une photographie régulière des territoires permettant de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. Il a pour objectifs de :

- dénombrer la population française dans chacune de ses circonscriptions administratives,
- décrire les caractéristiques démographiques et sociales de la population,
- dénombrer et décrire les caractéristiques des logements.

Historique : Institué en 1801, le recensement s'est déroulé tous les 5 ans jusqu'en 1936. De 1946 à 1999, les intervalles intercensitaires¹ ont varié de 6 à 9 ans.

A compter de l'année 2004, le comptage traditionnel a été remplacé par les enquêtes annuelles de recensement (EAR).

Caractéristiques de la collecte depuis 2004

"Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

- Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année.
- Les communes de 10 000 habitants ou plus, réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % de leurs logements.

En cumulant cinq enquêtes, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % environ de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte.

Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles. Cette date de référence est fixée au 1^{er} janvier de l'année médiane des cinq années d'enquête pour obtenir une meilleure robustesse des données.

Les cinq premières enquêtes de recensement ont été réalisées de 2004 à 2008. Ainsi, à partir de fin 2008, il a été possible d'élaborer puis de diffuser les résultats complets du recensement millésimé 2006, date du milieu de la période.

Depuis lors et chaque année, les résultats du recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes : abandon des informations issues de l'enquête la plus ancienne et prise en compte de l'enquête nouvelle."²

La loi du 7 juin 1951 rend obligatoire la réponse des personnes soumises au recensement. En contrepartie de ce caractère obligatoire, l'INSEE assure la confidentialité des données.

Jusqu'en 1999, la première étape d'exploitation du recensement consistait en un comptage des bulletins appelé "dénombrement". Cette étape est désormais intégrée à l'exploitation statistique.

L'exploitation statistique est réalisée en deux temps :

- une exploitation principale portant sur l'ensemble des bulletins collectés mais pas sur l'ensemble des variables
- une exploitation complémentaire fournissant en plus des résultats sur les professions et catégories socio-professionnelles, les secteurs d'activité économique et la structure familiale des ménages.

Service producteur, responsable de l'opération

L'INSEE, Direction des statistiques démographiques et sociales est responsable du recensement.

Son organisation est une compétence partagée de l'État et des communes. Les communes ont la responsabilité de préparer et de réaliser la collecte des enquêtes de recensement.

L'INSEE analyse, contrôle et assure la diffusion des données, statistiques et études qui en sont issues.

¹ Période comprise entre deux recensements

² Site internet de l'INSEE : Bases de données /les résultats du recensement de la population / Documentation sur les résultats du recensement / Présentation du recensement de la population / Des chiffres chaque année, fondée sur 5 ans d'enquêtes

Contenu

Les informations du recensement sont collectées avec deux questionnaires³ :

– *un bulletin individuel* dont les 25 questions s'articulent autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence 1 an plus tôt et de l'activité professionnelle. Il concerne toutes les personnes vivant habituellement dans le logement ;

– *une feuille logement* relative aux caractéristiques et au confort du logement ainsi qu'à la composition du ménage. Son exploitation permet de disposer du nombre de logements et des variables suivantes pour chaque logement :

- Adresse
- Catégorie : résidence principale / résidence secondaire / logement occasionnel / logement vacant
- Type de construction : bâtiment isolé / bâtiment jumelé...
- Type : maison / appartement / autre (logement-foyer..)
- Année d'achèvement de la construction
- Nombre de pièces
- Ancienneté d'emménagement
- Superficie
- Statut d'occupation : locataire logement vide / locataire meublé / propriétaire / logé gratuitement...
- Installations sanitaires : salle de bains...
- Moyen de chauffage : collectif / individuel / tout électrique...
- Combustible principal : gaz / fioul / électricité...
- Nombre de voitures
- Place de stationnement personnel : oui / non
- Nombre de personnes

Couverture et disponibilité des données

Le recensement de la population est disponible pour l'ensemble du territoire français (métropole et outre-mer) de l'échelon infra-communal à supra-communal. Il est depuis 2006 actualisé tous les ans.

Il n'est pas soumis au secret statistique.

	Recensement général de la population	Enquête annuelle du recensement
Millésimes disponibles	1968 - 1975 - 1982 1990 - 1999	chaque année depuis 2006
Couverture	exhaustive sur le champ de l'enquête :	
	100 % de la population	100 % pop. communes < 10 000 hab. 40 % pop. communes = > 10 000 hab.

Limites et précautions d'usage

x Appropriation des définitions : les variables du recensement sont présentes dans d'autres bases de données sans toujours correspondre à la même définition.

C'est le cas à propos du ménage désignant l'ensemble des occupants d'un même logement. Selon la définition de l'INSEE, le nombre de ménages coïncide avec le nombre de résidences principales. Ce n'est pas le cas pour la DGFIP (direction générale des finances publiques) pour laquelle un ménage correspond à une déclaration fiscale (une résidence principale peut ainsi n'être liée à aucun occupant si celui-ci est rattaché à un autre ménage fiscal, celui de ses parents pour un étudiant par exemple).

Le site de l'INSEE propose un lexique de définitions précises utile à cette appropriation.

Exemple :

Ménage : de manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même **logement** sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une personne.

Selon les enquêtes d'autres conditions sont utilisées pour définir ce qu'est un ménage.

Pour aller plus loin :

- [Ménage \(comptabilité nationale\)](#)
- [Ménage fiscal](#)
- [Ménage \(recensement de la population\)](#)
- [Ménage \(au sens des enquêtes auprès des ménages\)](#)

Des liens permettent une navigation d'une définition à l'autre

Cette différence de définition apparaît avec d'autres variables (résidence secondaire, année de construction, vacance...). Elle peut être due à un champ d'observation différent ou un mode de collecte différent.

x Le recensement rénové de la population se situe dans la continuité des recensements antérieurs et continue d'apporter des informations analogues sur les mêmes thèmes que par le passé. Néanmoins, les changements apportés dans le mode de collecte (méthode de sondage ou enquête annuelle tous les 5 ans) a un impact sur la précision des résultats.

Par ailleurs, d'autres changements concernant le champ de la population pris en compte, l'âge des personnes, les questions ayant trait à l'emploi... sont intervenus dans un souci d'adaptation du recensement aux réalités économiques et sociales et pour prendre en compte les recommandations internationales.

Il est donc important, avant toute utilisation des résultats du recensement, de se référer à la documentation mise à disposition sur le site de l'INSEE ;

x La méthode de sondage en vigueur ne permet pas d'obtenir des données exhaustives à une date, mais des extrapolations et interpolations de données recensées à différentes dates ;

x La notion de "confort" uniquement basée sur le confort sanitaire constitue une limite importante ;

x L'absence d'information quant aux revenus des ménages constitue une lacune importante pour les études habitat, et ce même si d'autres indicateurs (chômage, emplois précaires, catégories socio-professionnelles..) permettent d'apprécier la fragilité sociale des ménages.

3 Copies en fin de fiche

Accès aux données

Site internet de l'Insee⁴ :

- **Résultats statistiques** (caractéristiques des habitants et logements) pour tous les niveaux géographiques à partir de la commune.
- Bases données sous des formes variées répondant à différents besoins :
 - **Les bases de chiffres clés** : (logement) contiennent des tableaux et graphiques fournissant l'évolution du nombre de logements. Ils décrivent les résidences principales selon différentes caractéristiques (maison ou appartement, nombre de pièces, propriétaire ou non, confort), les résidences secondaires, les logements vacants et informent sur l'équipement automobile des ménages. Quelques variables sont disponibles depuis 1968.
 - **Les bases des tableaux détaillés**
Les tableaux détaillés fournissent des statistiques complémentaires aux chiffres clés en croisant plusieurs critères. Ils sont disponibles territoire par territoire via une recherche thématique. Les bases de tableaux détaillés contiennent toutes les données pour calculer ces résultats sur des zones personnalisées.
Ils ne proposent pas de données comparatives dans le temps.
Ils sont disponibles sous deux formes : des tableaux détaillés (sur un territoire comptant 2 000 habitants ou plus), des bases de données pour toutes les communes, y compris celles de moins de 2 000 habitants).
 - **La base de données infra-communales** contient les données essentielles au niveau de l'IRIS⁵ de résidence ou de la commune de résidence, lorsque celle-ci n'est pas découpée en IRIS.

- **Fichier détail des logements**⁶ Chaque enregistrement du fichier correspond à un logement ordinaire décrit selon sa localisation, ses caractéristiques (catégorie, type de construction, confort, surface, nombre de pièces, etc.), et les caractéristiques sociodémographiques du ménage qui y réside. Les informations relatives au ménage sont fournies uniquement lorsque le logement est occupé au titre de la résidence principale.

Sont pris en compte, tous les logements ordinaires recensés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM).

Le niveau géographique le plus fin pour la localisation du logement est l'IRIS lorsque le logement se situe dans une commune découpée en IRIS et la commune dans le cas contraire.

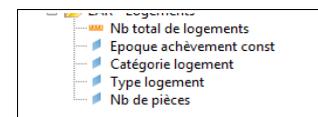
Ce fichier est disponible dans une version nationale complète d'un seul tenant. Pour des raisons pratiques, une version, au contenu identique mais partitionnée en cinq fichiers est également disponible. Le découpage est le suivant :

- Zone A : Région Île-de-France (région 11) ;
- Zone B : Régions Champagne-Ardenne (région 21), Picardie (région 22), Haute-Normandie (région 23), Centre (région 24), Basse-Normandie (région 25), Bourgogne (région 26) et Nord-Pas-de-Calais (région 31) ;
- Zone C : Régions Lorraine (région 41), Alsace (région 42), Franche-Comté (région 43), Pays de la Loire (région 52), Bretagne (région 53) et Poitou-Charentes (région 54) ;
- Zone D : Régions Aquitaine (région 72), Midi-Pyrénées (région 73), Limousin (région 74), Rhône-Alpes (région 82) et Auvergne (région 83) ;
- Zone E : Régions Languedoc-Roussillon (région 91), Provence-Alpes-Côte d'Azur (région 93), Corse (région 94), Guadeloupe (région 01), Martinique (région 02), Guyane (région 03) et La Réunion (région 04).

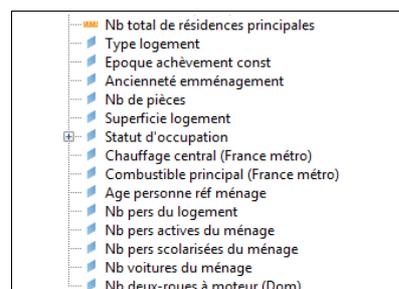
Géokit3⁷ :

Les données du recensement de la population sur le thème du logement sont proposées dans deux univers :

EAR - Logements



EAR - Résidences principales



Des données sont également disponibles sous forme de 13 tableaux prédéfinis et 10 fiches territoriales.

Les DREAL et les DDT(M) disposent de plusieurs accès. Les droits sont gérés par le SOeS, via les Pôles Statistiques des DREAL.

⁴ Voir également en fin de fiche le lien vers le calendrier de publication des résultats

⁵ Les IRIS sont les briques de base en matière de diffusion de données locales.

Les IRIS-2000® (îlots regroupés pour l'information statistique) constituent une partition en quartiers d'environ 2 000 habitants du territoire des communes de 5 000 habitants ou plus. Ils ont été définis en 1998 et 1999, en concertation avec les communes intéressées, pour les besoins de la diffusion des résultats du recensement général de la population de 1999. Le découpage s'est appuyé sur les îlots au sens du recensement.

Chaque IRIS-2000 forme un "petit quartier" qui se définit comme un ensemble d'îlots contigus. Les IRIS-2000 se déclinent en trois types de zones :

- IRIS d'habitat : IRIS-2000 dont la population se situe entre 1 800 et 5 000 habitants ; ils sont homogènes quant au type d'habitat ;
- IRIS d'activité : IRIS-2000 qui regroupent plus de 1 000 salariés et comptent deux fois plus d'emplois salariés que de population résidente ;
- IRIS divers : IRIS-2000 de superficie importante à usage particulier (bois, parcs, zones portuaires...).

⁶ Voir en fin de fiche le lien vers sa documentation (présentation / définitions / variables / conseils d'utilisation...)

⁷ Géokit3 est un outil interne du Ministère de diffusion des données produites par le SOeS, par l'INSEE ou issues de sources externes (DGFIP, PERVAL...). Géokit 3 est exploité avec un requêteur de type «Business Object ». Géokit3 comprend une application spécifique « zonages » développée en complément pour permettre la gestion de zonages géographiques locaux.

Exemples d'exploitation

x Guide méthodologique : connaître les marchés locaux de l'habitat - ANAH - février 2012

Structure du parc de logements et de son occupation

Typologie des logements

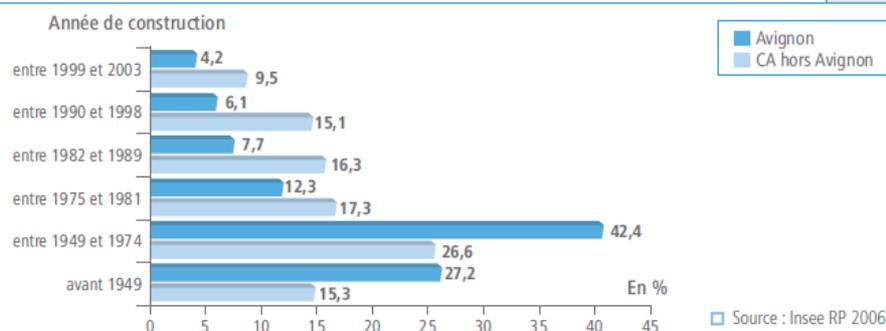
En %

	% de logements individuels	Résidences principales		
		% de 1-2 pièces	% de 3-4 pièces	% de 5 pièces et plus
Avignon	30,4	22,6	56,0	21,4
CA Grand Avignon	50,4	16,5	52,7	30,8
CA hors Avignon	77,0	8,8	48,5	42,7
Vaucluse	65,4	12,6	51,8	35,5

Source : Insee RP 2006

Ancienneté du parc de logements en 2004

En %



Répartition du parc des résidences principales par statut d'occupation

	Nombre de résidences principales	% de propriétaires occupants	% de locataires du parc privé	% de locataires de logements HLM
Avignon	43 040	35,7	34,5	27,5
CA Grand Avignon	77 200	49,7	29,2	18,7
CA hors Avignon	34 160	67,3	22,4	7,5
Vaucluse	224 102	54,8	29,3	12,4

Source : Insee RP 2006

Évolution comparée du nombre de logements entre 1999 et 2006

	Nombre de logements 2006	Résidences principales		Résidences secondaires et occasionnelles		Logements vacants	
		Part / total logements	Taux évolution / an 99-06	Part / total logements	Taux évolution / an 99-06	Part / total logements	Taux évolution / an 99-06
Avignon	48 749	88,3 %	1,7 %	2,0 %	3,2 %	9,7 %	- 0,7 %
CA Grand Avignon	85 423	90,4 %	1,9 %	2,0 %	2,7 %	7,6 %	0,2 %
CA hors Avignon	36 674	93,1 %	2,3 %	2,1 %	2,1 %	4,8 %	2,7 %
Vaucluse	262 111	85,5 %	1,6 %	7,3 %	2,3 %	7,2 %	0,6 %

Source : Insee RP 2006

Le dynamisme démographique local

La croissance de la population ralentit, même dans le Calvados, département le plus dynamique de la région. On attend tout de même près de 3 200 personnes supplémentaires par an dans le département entre 2012 et 2017, dont 2 600 dans la zone d'emploi de Caen. Le desserrement des ménages atténue ce ralentissement et entretient la progression du nombre de ménages (+ 2 700 par an sur la période dans le Calvados). Le phénomène est particulièrement marqué dans la zone de Bayeux, tandis que celle de Caen, bien que la plus jeune, affiche le plus fort vieillissement.

Population	Basse-Normandie	Calvados	Vire	Bayeux	Caen	Honfleur	Lisieux
Nombre d'habitants							
2007 ⁽¹⁾	1 461 305	673 517	40 031	50 563	462 866	51 963	70 772
2012 ⁽²⁾	1 487 307	692 049	40 223	51 638	477 711	53 069	71 248
2017 ⁽²⁾	1 508 228	707 855	40 166	52 583	490 581	54 000	71 829
Part régionale 2012	100,0 %	46,5 %	2,7 %	3,5 %	32,1 %	3,6 %	4,8 %
Part régionale 2017	100,0 %	46,9 %	2,7 %	3,5 %	32,5 %	3,6 %	4,8 %
Evolutions annuelles							
2007-2012 en nombre	5 200	3 706	38	215	2 969	221	95
2007-2012 en %	0,35	0,54	0,10	0,42	0,63	0,42	0,13
2012-2017 en nombre	4 184	3 161	-11	189	2 574	186	116
2012-2017 en %	0,28	0,45	-0,03	0,36	0,53	0,35	0,16
Part régionale de l'évolution 2012-2017	100,0 %	75,6 %	-0,3 %	4,5 %	61,5 %	4,5 %	2,8 %
Part départementale de l'évolution 2012-2017	-	100,0 %	-0,4 %	6,0 %	81,4 %	5,9 %	3,7 %

Sources : Insee - recensements de la population, Dreal de Basse-Normandie d'après Insee (projections Omphale, scénario central)

⁽¹⁾ recensement de 2007

⁽²⁾ projections de populations et de ménages : en raison de la taille critique de certaines zones, les données ont été calculées sur des regroupements (L'Aigle-Perche, Alençon-Argentan, Flers-Vire) puis réparties dans les zones d'emploi concernées selon leur poids démographique de 2007 ; les estimations de l'Insee ont été réalisées pour les départements (la somme des zones d'emploi du département ne correspond donc pas à la valeur départementale, les zones d'emploi pouvant s'étaler sur le département voisin)



Recensement de la population - 2014

Bulletin individuel



Exemple : DUPAS, épouse MAURIN

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Cadre à remplir par l'agent recenseur

commune _____

dépt _____ commune _____

Immatriculé n° 3

1 Sexe Masculin 1 Féminin 2

2 Date et lieu de naissance

Né(e) le : _____ jour _____ mois _____ année _____

à : _____ commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

département _____ n° DOM _____ pays pour l'étranger, territoire pour les TOM

Si vous êtes né(e) à l'étranger, en quelle année êtes-vous arrivé(e) en France ? _____ année _____

3 Quelle est votre nationalité ?

• Française

- Vous êtes né(e) français(e)..... 1

- Vous êtes devenu(e) français(e) (par exemple : par naturalisation, par déclaration, à votre majorité)..... 2

↳ Indiquez votre nationalité à la naissance :

• Étrangère..... 3

↳ Indiquez votre nationalité : _____

4 Êtes-vous inscrit(e) dans un établissement d'enseignement pour l'année scolaire en cours ?

Y compris apprentissage ou études supérieures

Oui 1 Non 2

↳ Si oui, où est situé cet établissement d'enseignement ?

• Dans la commune où vous résidez (ou dans le même arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)..... 1

• Dans une autre commune (ou un autre arrondissement)..... 2

↳ Indiquez cette autre commune : _____

commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) département _____ n° DOM _____

5 Où habitez-vous le 1^{er} janvier 2013 ?

Les enfants nés après cette date ne sont pas concernés.

• Dans le même logement que maintenant..... 1

• Dans un autre logement de la même commune (ou du même arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)..... 2

• Dans une autre commune (ou un autre arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)..... 3

↳ Indiquez cette autre commune : _____

commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

département _____ n° DOM _____ pays pour l'étranger, territoire pour les TOM

6 La suite du questionnaire s'adresse aux personnes de 14 ans ou plus.

7 Vivez-vous en couple ? Oui 1 Non 2

8 Quel est votre état matrimonial légal ?

• Célibataire (jamais légalement marié(e))..... 1

• Marié(e) (ou séparé(e) mais non divorcé(e))..... 2

• Veuf, veuve..... 3

• Divorcé(e)..... 4

9 Quel(s) diplôme(s) avez-vous ?

• Vous n'avez pas été scolarisé(e)..... 01

• Aucun diplôme mais scolarité jusqu'en école primaire ou au collège..... 02

• Aucun diplôme mais scolarité au-delà du collège..... 03

• CCP (certificat d'études primaires)..... 11

• BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges..... 12

• CAP, brevet de compagnon..... 13

• BEP..... 14

• Baccalauréat général, brevet supérieur..... 15

• Baccalauréat technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, BEA, BEC, BEI, BEH, capacité en droit..... 16

• Diplôme de 1^{er} cycle universitaire, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé, d'infirmier(ère)..... 17

• Diplôme de 2^e ou 3^e cycle universitaire (y compris médecine, pharmacie, dentaire), diplôme d'ingénieur, d'une grande école, doctorat, etc..... 18

10 Quelle est votre situation principale ?

Ne cochez qu'une seule case.

• Emploi (salarié ou à votre compte, y compris aide d'une personne dans son travail)..... 1

↳ cochez puis passez en **17**

• Apprentissage sous contrat ou stage rémunéré..... 2

↳ cochez puis passez en **17**

• Études (élève, étudiant) ou stage non rémunéré..... 3

• Chômage (inscrit ou non au pôle emploi)..... 4

• Retraite ou préretraite (ancien salarié ou ancien indépendant)..... 5

• Femme ou homme au foyer..... 6

• Autre situation..... 7

11 Travaillez-vous actuellement ?

Si vous avez un emploi occasionnel ou de très courte durée, ou si vous êtes en apprentissage ou en stage rémunéré, cochez « Oui ».

Si vous êtes en congé maladie ou de maternité, cochez « Oui ».

• Oui..... 1

↳ cochez puis passez en **17**

• Non..... 2

↳ cochez puis passez en **12**

Continuez page suivante et n'oubliez pas de signer →

12 Si vous ne travaillez pas actuellement, répondez aux questions 13 à 16.

13 Avez-vous déjà travaillé ?

• Oui..... 1

• Non..... 2

↳ cochez puis passez à la question **16**

14 Êtiez-vous :

• salarié(e) ou stagiaire rémunéré ?..... 1

• indépendant ou à votre compte ?..... 2

• Vous aidiez une personne dans son travail sans être rémunéré(e)..... 3

15 Quelle était votre profession principale ?

16 Cherchez-vous un emploi ?

• Oui, depuis moins d'un an..... 1

• Oui, depuis un an ou plus..... 2

• Non..... 3

17 La suite du questionnaire s'adresse aux personnes qui travaillent actuellement.

Si vous exercez plusieurs emplois, décrivez uniquement votre emploi principal aux questions **18 à 30**.

18 Quel est le nom de l'établissement qui vous emploie ou que vous dirigez ?

Si vous êtes intermittent, précisez le nom de l'établissement où vous faites votre mission. Si vous êtes à votre compte, inscrivez le nom de l'entreprise ou votre nom.

19 Quelle est l'activité de cet établissement ?

Soyez très précis (par exemple : « RÉPARATION AUTOMOBILE »).

Si il s'agit d'une exploitation agricole, précisez également l'orientation des productions (vigne, élevage de volailles, etc.).

20 Quelle est l'adresse de votre lieu de travail ?

Indiquez l'endroit où vous commencez habituellement votre travail (exemple : 18, boulevard Pasteur).

Si cet endroit n'est pas fixe, notez « variable ».

Si vous travaillez à votre domicile, passez à question 21.

Si vous travaillez chez un particulier, notez « particulier ».

Est-ce dans la commune où vous résidez ? (ou dans l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

Oui 1 Non 2

Si non, indiquez la commune où vous travaillez :

commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

département _____ n° DOM _____ pays pour l'étranger

21 Quel mode de transport principal utilisez-vous le plus souvent pour aller travailler ?

• Pas de transport..... 1

• Marche à pied..... 2

• Deux-roues..... 3

• Voiture, camion ou fourgonnette..... 4

• Transports en commun..... 5

22 Occupez-vous votre emploi :

à temps complet ? 1 à temps partiel ? 2

23 Êtes-vous :

• indépendant ou à votre compte ?..... 1

• chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire de SARL ?..... 2

• salarié(e) ?..... 3

↳ cochez puis passez en **26**

• Vous aidez une personne dans son travail sans être rémunéré(e)..... 4

24 Si vous êtes à votre compte ou chef d'entreprise combien de salariés employez-vous ?

Aucun 0 1 à 9 1 10 ou plus 2

25 Si vous n'êtes pas salarié, quelle est votre profession ?

Soyez précis. Par exemple : « FLEURISTE » (et non « COMMERÇANT »).

26 La suite du questionnaire s'adresse aux salariés.

27 Quel est votre type de contrat ou d'emploi ?

• Emploi sans limite de durée, CDI (contrat à durée indéterminée), titulaire de la fonction publique..... 1

• Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation..... 2

• Placé par une agence d'insertion..... 3

• Stage rémunéré en entreprise..... 4

• Emploi aidé (contrat unique d'insertion, d'initiative employé, d'accompagnement dans l'emploi, avenir, etc.)..... 5

• Autre emploi à durée limitée, CDD (contrat à durée déterminée), contrat court, saisonnier, vacataire, etc..... 6

28 Dans votre emploi, êtes-vous :

• manoeuvre, ouvrier spécialisé ?..... 1

• ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier ?..... 2

• technicien (non cadre) ?..... 3

• agent de catégorie B de la fonction publique ?..... 4

• agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP ?..... 5

• agent de catégorie A de la fonction publique ?..... 6

• ingénieur, cadre d'entreprise ?..... 7

• agent de catégorie C ou D de la fonction publique ?..... 8

• employé (par exemple : de bureau, de commerce, de la restauration, de maison) ?..... 9

29 Quelle est votre profession principale ?

Soyez précis. Par exemple : « CAISSIÈRE » (et non « EMPLOYÉE »), « CHEF DE SERVICE CLIENTÈLE » (et non « CADRE »).

Si vous êtes agent de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, indiquez votre grade (corps, catégorie, etc.).

30 Dans votre emploi, quelle est votre fonction principale ?

• Production, exploitation, chantier..... 1

• Installation, réparation, maintenance..... 2

• Gestion, comptabilité..... 3

• Études, recherche..... 4

• Autre : commerciale, secrétariat, logistique, etc..... 5

Merci pour votre participation



Recensement de la population - 2014

Feuille de logement



Votre réponse est importante

Les enquêtes de recensement de la population sont réalisées chaque année auprès d'une partie de la population. Cette année, vous êtes concerné(e). Les acteurs de la vie économique et sociale disposent désormais tous les ans d'une information récente sur la population et les logements. Parce que mieux connaître les évolutions de la société française est utile à tous, votre participation est essentielle. Merci.

Vos réponses sont confidentielles

Vos réponses sont destinées à l'élaboration de statistiques ne comportant ni votre nom ni votre adresse. Ces dernières informations sont néanmoins nécessaires pour vérifier que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois et une seule, et pour assurer la qualité des statistiques produites.

Comment remplir les questionnaires ?

Commencez par ce document. Puis remplissez un bulletin individuel pour chacun des habitants permanents du logement.

Pour faciliter la lecture automatique des questionnaires, merci d'écrire au stylo à bille noir ou bleu. N'utilisez pas de crayon à papier, ni de blanc correcteur.

Pour répondre aux questions :

- cochez la case qui convient
- ou
- notez un chiffre par case
- ou
- écrivez très lisiblement

Ne rayez pas les autres cases, même si vous n'êtes pas concerné(e) par la question.

Ne pliez pas les questionnaires.

Cadre à remplir par l'agent recenseur

Identifiant

commune

dept commune

RS ou district rang A rang L

Catégorie du logement

1 Résidence principale

2 Logement occasionnel

3 Résidence secondaire

4 Logement vacant

Type de construction

Bâtiment d'habitation d'un seul logement

1 isolé

2 jumelé, en bande ou groupé de toute autre façon

3 Bâtiment d'habitation de 2 logements ou plus

4 Bâtiment à usage autre que d'habitation (communauté, usine, gare, stade, immeuble de bureaux, etc.)

5 Construction provisoire, mobile home

6 Caravane, habitation mobile

Nombre de bulletins individuels collectés :

imprimé n° 1

Commencez ici

Nom de l'occupant principal.....

Localisation du logement

Numéro Bt, Terr... Rue, Av, Bd... Nom de la voie (ou feu-dit)

Résidence, hameau, lotissement... Bâtiments

Escalier Etage N° de perso ou position par rapport à l'escalier (exemple : couloir de droite, 1er pers à gauche)

Code postal Commune (et arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille)

Continuez pages 2, 3 et 4 →

Tout avis contraire au Censément est de l'information statistique, et en application de la loi n° 51.711 du 7 juin 1951 modifiée, les données recueillies d'intérêt général et de qualité statistique, sont obligatoires. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements. Visa n° 201400102 du service chargé de l'économie, valable de 2008 à 2015.

Caractéristiques et confort du logement

1 Type de logement :

- Maison 1
- Appartement 2
- Logement-foyer 3
- Chambre d'hôtel 4
- Habitation de fortune 5
- Pièce indépendante (ayant sa propre entrée) ... 6

7 Ce logement appartient-il à un organisme d'HLM ?

Oui 1 Non 2

8 En quelle année avez-vous emménagé dans ce logement ?

Si tous les occupants actuels du logement ne sont pas arrivés en même temps, indiquez la date d'emménagement du premier arrivé. Si cette personne a toujours vécu dans le logement, reportez son année de naissance.

9 Quelles sont les installations sanitaires de ce logement ?

- NI baignoire, ni douche 1
- Baignoire ou douche dans une pièce non réservée à la toilette 2
- Salle(s) de bains (avec douche ou baignoire) ... 3

10 Quel est le principal moyen de chauffage de ce logement ?

- Chauffage collectif (chaudière commune à plusieurs logements de l'immeuble ou réseau de chauffage urbain) 1
- Chaudière individuelle (propre au logement) ... 2
- Chauffage individuel « tout électrique » 3
- Poêle, cheminée, cuisinière, etc. 4

11 Quel est le combustible principal de chauffage ?

- Chauffage urbain 1
- Gaz de ville ou de réseau 2
- Fioul (mazout) 3
- Electricité 4
- Gaz en bouteille ou en dôme 5
- Autre (bois, solaire, géothermie, etc.) 6

12 De combien de voitures les habitants de ce logement disposent-ils ?

Ne comptez pas les voitures ou les fourgonnettes à usage exclusivement professionnel.

- Aucune 0
- 1 1
- 2 2
- 3 ou plus 3

13 Disposez-vous d'un emplacement de stationnement réservé à votre usage personnel ?

Cet emplacement peut être un garage, un box ou une place de parking de plein air ou souterrain.

Oui 1 Non 2

2 Quelle est l'année d'achèvement de la construction de la maison ou de l'immeuble ?

Si les différentes parties ne sont pas de la même époque, indiquez l'année d'achèvement de la partie habitée la plus importante.

- Avant 1919 1
- De 1919 à 1945 2
- De 1946 à 1970 3
- De 1971 à 1990 4
- De 1991 à 2005 5
- 2006 ou après 6

↳ Dans ce cas, précisez l'année

3 Ce logement est-il desservi par un ascenseur ?

Oui 1 Non 2

4 Combien de pièces d'habitation compte ce logement ?

Comptez les pièces d'habitation telles que salle à manger, séjour, salon, chambre, etc., quelle que soit leur surface. Comptez la cuisine uniquement si sa surface est supérieure à 12 m². Ne comptez pas les pièces telles que salle de bains, buanderie, WC, etc., ni les pièces à usage exclusivement professionnel (bureau, cabinet de médecin, etc.)

5 Quelle est la surface de ce logement ?

Tenez compte de toutes les pièces, y compris couloir, cuisine, salle de bains, WC, etc. Ne tenez pas compte des balcons, terrasses, caves, greniers, parkings et des pièces à usage exclusivement professionnel.

- Moins de 30 m² 1
- De 30 à moins de 40 m² 2
- De 40 à moins de 60 m² 3
- De 60 à moins de 80 m² 4
- De 80 à moins de 100 m² 5
- De 100 à moins de 120 m² 6
- 120 m² ou plus 7

6 Êtes-vous :

- propriétaire de ce logement (y compris en accession, en indivision ou jouissance du logement par usufruit) ? ... 1
- locataire ou sous-locataire du logement, loué vide ? ... 2
- locataire ou sous-locataire du logement ou de la chambre, loué(e) meublé(e) ? 3
- logé(e) gratuitement, par exemple par des parents, des amis ou votre employeur (y compris les personnes occupant un logement qu'elles ont vendu en viager) ? 4

Personnes vivant habituellement dans le logement

Inscrivez soit en liste A, soit en liste B, soit en liste C chaque personne qui vit habituellement dans ce logement. *N'oubliez pas de vous inscrire !*

Puis, remplissez un bulletin individuel pour chaque personne inscrite ou dénombrée en liste A. Ne remplissez aucun bulletin individuel pour les personnes inscrites en liste B ou en liste C.

N'inscrivez pas les personnes de passage dans ce logement lors du recensement et qui vivent habituellement ailleurs (par exemple : personnes en visite ou en vacances).

Liste A Habitants permanents du logement → Remplissez un bulletin individuel pour chacun

Inscrivez en liste A :

- les personnes qui vivent dans ce logement la plus grande partie de l'année, y compris :
 - les personnes temporairement absentes (vacances, voyage d'affaires, hospitalisation de moins d'un mois, etc.) ;
 - les nourrissons, même s'ils sont encore à la maternité ;
 - les sous-locataires et colataires occupant une partie du logement.

Inscrivez également en liste A :

- les enfants mineurs logés ailleurs pour leurs études et dont ce logement est la résidence familiale.
- les conjoints qui ont un autre domicile pour des raisons professionnelles et qui reviennent vivre dans ce logement pour les week-ends, les vacances, etc.
- les personnes majeures qui habitent dans ce logement pour leurs études.
- les personnes qui sont présentes dans ce logement et qui n'ont pas de résidence habituelle ailleurs.
- les employés de maison, salariés et jeunes filles au pair qui habitent dans ce logement.

N'inscrivez pas les personnes à lister en liste B ou en liste C.

	Nom <i>exemple : DUPAS, épouse MAURIN</i>	Prénom	Lien de parenté ou relation avec la personne inscrite sur la première ligne <i>(exemples : époux, épouse, union libre, fils, fille, mère, père, sous-locataire, etc.)</i>
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

S'il y a plus de 8 personnes, indiquez le nombre de personnes supplémentaires → et remplissez un bulletin individuel pour chacune.

Exemple

M. et Mme Maurin habitent Saint-Malo. Ils ont trois enfants :
 - Christophe est présent toute l'année dans le logement ;
 - Grégoire, 16 ans, est interne dans un lycée à Rennes ;
 - Julie, 21 ans, est étudiante à Paris où elle loue une chambre ; elle revient tous les week-ends chez ses parents.
 Mme Maurin héberge son neveu de 15 ans, Thomas Galard, dont les parents habitent Dax et qui fait ses études à Saint-Malo.
 Jean Dupas, père de Mme Maurin, fait un séjour de quatre mois chez sa fille ; il vit le reste de l'année dans le Jura.

NOM	Prénom	Lien de parenté ou relation
MAURIN	Michel	
DUPAS, épouse MAURIN	Françoise	Épouse
MAURIN	Christophe	Fils
MAURIN	Grégoire	Fils

→ quatre bulletins individuels.

NOM	Prénom	Année de naissance	Adresse
MAURIN	Julie	1999	3, rue Cauchy Paris 15 ^e 75

→ aucun bulletin individuel.

Catégorie	NOM	Prénom	Année de naissance	Lien de parenté ou relation
C1	GALARD	Thomas	1999	Neveu
C2	DUPAS	Jean	1937	Beau-père

→ aucun bulletin individuel.

Liste B Enfants majeurs logés ailleurs pour leurs études → Ne remplissez pas de bulletin individuel

Inscrivez en liste B :

- les enfants majeurs logés ailleurs pour leurs études (chambre en ville, logement indépendant, résidence universitaire, internat, etc.) et qui reviennent vivre dans ce logement pour les vacances ou les week-ends par exemple.

	Nom	Prénom	Lien de parenté ou relation avec la personne inscrite sur la première ligne de la liste A	Année de naissance	Adresse où habite cette personne pour ses études
1					n° et voie (ou lieu-dit) commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) dépt n° DOM
2					n° et voie (ou lieu-dit) commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) dépt n° DOM
3					n° et voie (ou lieu-dit) commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) dépt n° DOM

Liste C Autres habitants du logement → Ne remplissez pas de bulletin individuel

Inscrivez en liste C1 :

- les enfants mineurs qui habitent dans ce logement pour leurs études et dont les parents résident dans une autre commune en France.

→ C1

Inscrivez en liste C2 :

- les enfants à la garde d'un autre parent suite à une séparation ou un divorce ou qui, en cas de garde conjointe, résident la plupart du temps avec l'autre parent ;
- les personnes qui habitent dans ce logement pour des raisons professionnelles et retournent en fin de semaine dans leur logement familial ;
- les personnes dont ce logement est la résidence personnelle et qui sont hébergées dans un établissement (maison de retraite ou hospice, hospitalisation pour plus d'un mois, centre pour handicapés, foyer de travailleurs, militaires logés en caserne ou servant à l'étranger, établissement pénitentiaire, etc.) ;
- les personnes qui habitent dans ce logement au moment du recensement mais qui résident la plus grande partie de l'année dans un autre logement.

→ C2

	Nom	Prénom	Lien de parenté ou relation avec la personne inscrite sur la première ligne de la liste A (si cette ligne est remplie)	Année de naissance
1				
2				
1				
2				

Pour en savoir plus

.... liens vers les sites et documents bibliographiques

Institut National de la Statistique et des Études Économiques - INSEE

- [Présentation du recensement de la population](#)
- [Les bases de données et fichiers détail du recensement de la population 2010](#)
- [Le fichier détail logement - Documentation](#)
- [Calendrier de diffusion des résultats du recensement](#)
- [Les exploitations principales complémentaires](#)
- [Définition et concepts du recensement de la population](#)
- [Lexique](#)

Géokit3

- [Documentation des univers "logement et résidences principales](#)

Commission Nationale Informatique et Libertés

- [Le recensement de la population en 10 questions](#)

Exemples d'exploitation

Agence Nationale de l'Habitat

- [Connaître les marchés locaux de l'habitat](#)

DREAL Basse-Normandie

Les marchés locaux de l'habitat - Calvados - décembre 2012

- [Les marchés locaux de l'habitat - Calvados - décembre 2012](#)

© 2014 Cerema

La reproduction totale ou partielle du document doit être soumise à l'accord préalable du Cerema.

